



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
LANGUEDOC - ROUSSILLON
OIER SUAMME

Séminaire Agriculture à Haute Valeur Naturelle

European Forum on
Nature Conservation
and Pastoralism



Caractériser et accompagner l'agriculture à Haute Valeur Naturelle à l'échelle régionale :
quels enseignements de l'étude des systèmes agropastoraux méditerranéens ?
9 -10 novembre 2011 - Lycée Frédéric Bazille Agropolis – MONTPELLIER

Session 1 - La définition des pâturages permanents dans la PAC

Enjeux et perspectives – Les exemples de PACA et LR

Annie Méchain, OIER – SUAMME/UCP

Laurent Garde, CERPAM/UCP

Unité Commune de Programme
PASTORALISME MEDITERRANEEEN



Mesures et outils financiers de la PAC en 2000

1er PILIER

Aides
de soutien
économique des
O.C.M. Viande

Aides
complémentaires
Filières
sous conditions

P.M.T.V.A.
P.S.B.M.
P.abatt.
P.B.C.

Prime
supplémentaire
à la brebis en
zones
défavorisées

Complément
extensif bovin

2ème PILIER

I.C.H.N.

Bonnes
Pratiques
Agricoles
Habituelles

**Mesures
Agro
Environnementales
M.A.E.**

P.H.A.E. en
France
Prime Prés
&
Pâtures
en Espagne

Prestations de
services
Environnementales
CTE - Art 19

Mesures et outils financiers de la PAC aujourd'hui

1er PILIER

Découplage & Droit à Paiement unique

D P U/ hectare

Maintien des terres Consacrées aux « pâturages permanents »

CONDITIONNALITE

Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

Entretien minimal des terres

2ème PILIER

I.C.H.N/ha.

Mesures Agro Environnementales M.A.E.

P.H.A.E. en France
Prime Prés & Pâtures en Espagne

Prestations de services Environnementales Mae ter

CONDITIONNALITE DE MAINTIEN DES TERRES consacrées aux pâturages permanents

DEFINITION

« PATURAGES PERMANENTS »

Terres consacrées à la production d'herbe et autres plantes fourragères herbacées (ensemencées ou naturelles)

HORS ROTATION



Prairies temporaires de + de 5 ans

Prairies permanentes naturelles

Estives

Landes et parcours

En France, mise en oeuvre au moyen d'un arrêté départemental « B.C.A.E. »

CONDITIONNALITE D'ENTRETIEN MINIMAL DES SURFACES EN HERBE

(« prairies permanentes, estives et prairie temporaires »)

« REGLES MINIMALES D'ENTRETIEN DES TERRES»

**Critères
de chargement
minimum**

Obligation de pâture

**Obligation
d'1 fauche par an**

« SEUILS D'EMBRUSSAILLEMENT »

**anomalie à présence de
broussailles sur plus de
20% de la surface »)**

Plantes adventices

**En France, mise en oeuvre au
moyen d'un arrêté départemental
« Normes usuelles »**

ARRETES DEPARTEMENTAUX EN LR et PACA

surfaces fourragères , parcours

les grandes lignes

**Ressource
fourragère
de type
herbacée,
arbustive
ou
fructière**



**Accessible
Consommable
et
Effectivement
pâturee**

UNE REMISE EN CAUSE ?

AUJOURD'HUI

BOIS PATURES
Suite à un
document de
travail de la CE et
de sa déclinaison
française.

FUTUR

**De pâturage
permanents vers
prairies permanentes.**

**Des ressources herbes
et autres herbacées
dominantes.**

QUEL ENJEU POUR LR ET PACA ?

DONNEES 2006 EN ha	S F P	PRAIRIES < 10 ANS ET FOURRAGES ANNUEL	PRAIRIES > 10 ANS	STH PARCOURS LANDES ET ESTIVES
LR 4200 ELEVEURS	540 000	79 000 15 %	96 000 18 %	365 000 68 %
PACA 4200 ELEVEURS	712 000	51 000 7 %	66 000 9 %	595 000 84 %
Ensemble 8400 ELEVEURS	1 252 000	130 000 10 %	162 000 13 %	960 000 77 %

Données AGRESTE 2006

LES LANDES ET PARCOURS

Bois pâturés

- plus de 25% arbres

**Environ 40% des surfaces
LR-PACA**



LES LANDES ET PARCOURS



Des landes

- Moins de 25% arbres
- Plus de 20% de broussailles

Environ 35 % des surfaces LR-PACA

LES LANDES ET PARCOURS

Pelouses :

Moins de 20% de broussailles

**Environ 25 %
des surfaces
LR-PACA**

Quel Impact ?

- **LR et PACA**
- **8400 éleveurs**
- **960 000 ha de parcours**

115 ha / élevage

BOIS	40 %	40 %	380 000 ha
LANDES			330 000 ha
« broussailles »		10 %	100 000
« herbe »		25 %	230 000
PELOUSE	25 %		250 000 ha

**480 000 ha
non
admissibles
?**

**480 000 ha
admissibles
?**

Quelles conséquences pour l'exploitation ?

DANS UN PREMIER TEMPS

- Des surfaces qui ne seront pas prise en compte,
- Une déconnexion entre surface valorisée et surface fourragère admissible,
- La surface de l'exploitation artificiellement réduite et son chargement officiel augmenté
- Surface DPU, ICHN,
prestation MAE ➔ répercussions économiques ?

Quelles conséquences pour l'exploitation ?

— DANS UN DEUXIÈME TEMPS

- Une recherche de surfaces où il y aura correspondance utilisation et surface fourragère admissible**

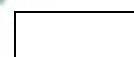
Quelles conséquences pour le territoire à terme ?

A l'occasion de cessations d'activité, d'agrandissements, l'agriculture devrait se recentrer sur l'admissible ➔ abandon du non admissible.

A TERME ➔ Evolution du paysage

➔ Diminution du nombre d'éleveurs

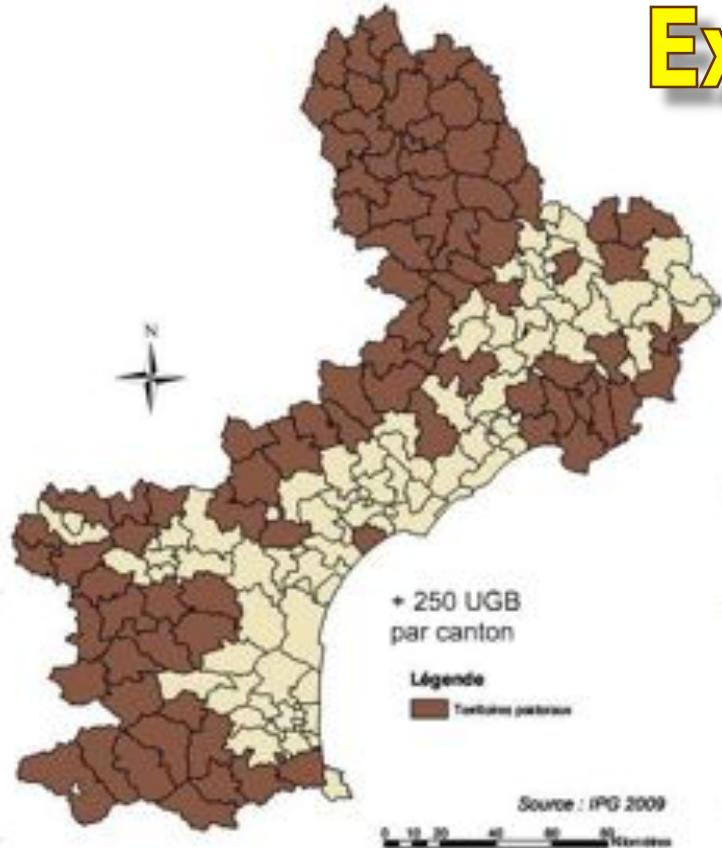
Les espaces classés au titre de la biodiversité ZNIEFF, Natura 2000, ZPS,...



Espaces non classés

Un lien fort entre « biodiversité et élevage »

Les territoires pastoraux



Ex LR

Niveaux d'intérêt pour la biodiversité



HVN et PAC

Une cohérence à trouver !

UNE BIODIVERSITE RECONNUE MAIS

**Des zonages
environnementaux
multiples**

**Des exploitations sur
plusieurs zonages**

**Des zonages qui se
recoupent ou laissent des
vides**

**Des aides liées à des
changements de pratiques**

UNE REMISE EN CAUSE REGULIERE DES SURFACES

**Changement insuffisant
(PMSEE, ICHN)**

**Surfaces trop hétérogènes
(PHAE2)**

**Aujourd'hui :
Surfaces trop arborées**

**Dans le futur :
Surfaces pas assez
herbeuses ?**

**Possibilité d'allier les 2 objectifs
entreprise agricole et environnement
de manière pérenne ?**



Merci pour votre attention

